



Le métropolite Hilarion : « Je suis convaincu que le processus de préparation du Concile pan-orthodoxe se poursuivra dans les plus brefs délais »

Le Président du Département des relations extérieures a accordé un entretien au site bogoslov.ru.

Votre Éminence ! Il y a peu, vous avez participé en tant que chef de la délégation de l'Église orthodoxe russe aux séances régulières de la Commission préparatoire inter-orthodoxe, à Chambésy, dans la région de Genève. Quels problèmes ont été abordés lors de ces séances ?

La Commission préparatoire inter-orthodoxe est l'organe de travail préparant le Saint et Grand concile de l'Église orthodoxe. Elle s'occupe de l'élaboration préalable des thèmes inclus à l'ordre du jour du Concile. En 1976, un catalogue de ces thèmes avait été rédigé. Il comprenait neuf questions exigeant l'élaboration d'une position unanime de l'Église orthodoxe. Conformément au règlement, les propositions de la Commission préparatoire inter-orthodoxe sont ensuite présentées à l'approbation de la Conférence panorthodoxe préconciliaire.

La majeure partie des thèmes du catalogue a été élaborée au cours de la décennie précédente. En 2009, la Conférence panorthodoxe préconciliaire a approuvé les décisions concernant la normalisation des rapports des Églises dans la diaspora orthodoxe. La même année, la Commission préparatoire inter-orthodoxe a formulé un avis à l'unanimité sur la question du mode d'octroi de l'autonomie à toute région ecclésiastique dans les limites de telle ou telle Église locale et partiellement examiné la question du mode de proclamation d'une nouvelle Église autocéphale.

La dernière commission devait achever l'examen de la question de l'autocéphalie et discuter du thème des saints dyptiques, ces listes d'après lesquelles on procède à la commémoration des primats des Églises locales au cours de la liturgie.

La commission s'est réunie les 21-27 février sous la présidence du métropolite Jean de Pergame (Patriarcat de Constantinople). L'Église orthodoxe russe, avec la bénédiction du Patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie et du Saint Synode était représentée par l'archevêque Marc de Berlin et

de Grande-Bretagne (Église orthodoxe russe hors-frontières), l'archiprêtre Nicolas Balachov, mon adjoint, et moi-même.

Des décisions ont-elles été prises sur les questions examinées ?

Les travaux de la commission ont montré que les deux questions exigent un examen complémentaire sérieux. La discussion a été difficile et a mis en évidence l'existence de positions différentes. Or, suivant le règlement, les décisions ne peuvent être prises que sur la base d'un consensus.

Les principales tensions concernaient la question de la procédure de signature du document proclamant l'autocéphalie, appelé « Tomos ». Il était prévu, y compris par les représentants de l'Église orthodoxe, que conformément à l'usage des précédents Conciles œcuméniques et panorthodoxes, une décision commune à tous les Chefs des Églises soit signée d'eux tous, sans faire de différences entre eux, en commençant, naturellement, par le *primus inter pares*, le Patriarche de Constantinople. Finalement, il a été reconnu que ce thème exigeait un examen ultérieur.

Quant à la question des dyptiques, la commission en a débattu les différents aspects. Les critères permettant l'introduction du nom du Primat de telle ou telle Église ont été analysés. Comparant les différences entre les dyptiques existant aujourd'hui, la Commission a conclu qu'il serait bon de les uniformiser.

Ont également été étudiées les opinions concernant la place dans les dyptiques des Primats des Églises de Géorgie, de Chypre, de Pologne et d'Albanie, ainsi que les divergences dans les dyptiques liées à l'absence d'un avis commun sur le nombre d'Églises autocéphales. Il s'agit de l'Église orthodoxe en Amérique, reconnue officiellement comme autocéphale par cinq Églises locales, y compris l'Église orthodoxe russe, tandis que les autres Églises n'ont pas inclus le nom de son Primat dans leurs dyptiques. Malheureusement, il n'a pas été possible de parvenir à un accord sur toutes ces questions.

La convocation du Saint et Grand Concile sera-t-elle donc encore remise à une date indéterminée ? Que faut-il faire pour résoudre au plus tôt les contentieux ?

Inutile de dramatiser la situation. Certes, à l'heure actuelle, nous sommes confrontés à un certain nombre de difficultés dans le processus d'élaboration d'un consensus sur certaines questions. Cela signifie simplement que nous devons maintenant réfléchir sérieusement au moyen de surmonter ces difficultés. Auparavant non plus un consensus n'était pas facile à obtenir.

Les participants à la discussion de Chambésy ont conscience de leur responsabilité pour l'avenir du dialogue inter-orthodoxe, ils comprennent la nécessité d'une poursuite constructive du processus de

préparation du Saint et Grand Concile, l'importance d'une étude approfondie des questions à l'ordre du jour. Nous devons tous aspirer à entendre et à comprendre les points de vue ne correspondant pas à notre opinion propre. En recherchant de nouvelles solutions, nous devons entendre la voix de chaque interlocuteur, prendre en compte l'opinion de chaque Église locale. Ce principe fait partie du règlement du déroulement des Commissions préparatoires inter-orthodoxes et des Conférences préconciliaires panorthodoxes.

Notre objectif commun n'est pas seulement la convocation du Concile le plus rapidement possible, mais de tout mettre en œuvre pour que les décisions qui y seront prises manifestent au monde la grandeur de la foi orthodoxe, témoignent de la valeur éternelle de la Sainte Tradition et affermissent l'unité de l'Église.

Je suis certain que le processus de préparation du Concile se poursuivra dans les plus brefs délais.

Bogoslov.ru/ Service de communication du Département des relations extérieures.

Source: <https://mospat.ru/fr/news/55836/>